

AVIS PUBLIC

CHANGEMENT DE LIEU POUR LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE ROUGEMONT

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Rougemont qu'en raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal de la municipalité de Rougemont se tiendront à la salle Desjardins Centre des Loisirs Cousineau-Saumure, situé au 270, la Grande-Caroline à Rougemont.

Il s'agit d'une mesure exceptionnelle dont l'application est temporaire. Cette mesure a pour objectif le respect des directives de la Santé Publique relativement à la distanciation sociale.

Les personnes se présentant à une séance du conseil municipal devront respecter les mesures de sécurité mises en place, à savoir :

- **Porter un masque**
- Se désinfecter les mains
- Respecter la distanciation physique.

Afin de ne pas compromettre la sécurité des personnes présentes, la Municipalité se réserve le droit de refuser une personne présentant des symptômes de Covid-19 ou refusant de respecter les mesures de sécurité.

Donné à Rougemont, ce 17 juillet 2020.



Kathia Joseph
Directrice générale & secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rougemont, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux endroits définis par le conseil ainsi que sur le site internet de la municipalité, et ce, conformément à la loi.

Donné à Rougemont, ce 17 juillet 2020.



Kathia Joseph
Secrétaire-trésorière